

Comment valider vos ingrédients ?

Le document a été complètement révisé, les modifications ne sont pas identifiées.

Table des matières

A. Comment remplir la liste des ingrédients ?	2
B. Quels sont les documents nécessaires à la validation des ingrédients ?	2
1. Ingrédient issu d'une prestation de vérification de matière première.....	4
2. Parfums	5
3. Ingrédients de synthèse.....	5
4. Ingrédients issus de l'Agriculture Biologique	5
5. Ingrédients certifiés selon un référentiel Cosmétique	6
6. Extraits végétaux	7
7. Autres ingrédients	7
8. Exemples du calcul de bio pour les ingrédients chimiquement transformés	8

Votre liste des ingrédients est disponible sur le Greenportal.

Une seule liste existe pour la validation de vos ingrédients selon le(s) référentiel(s) Ecocert et/ou COSMOS. Les ingrédients doivent être approuvés selon chaque référentiel pour lesquels vous souhaitez les utiliser (il y aura une ligne par référentiel dans le GreenPortal).

Cette liste doit regrouper **TOUS** les ingrédients qui seront par la suite utilisés dans vos formules, ainsi que chaque fournisseur. Avant chaque soumission d'une nouvelle formule, la liste des ingrédients doit être complétée si nécessaire et les nouveaux ingrédients ou les nouveaux fournisseurs doivent être validés par Ecocert avant toute utilisation.

A. Comment remplir la liste des ingrédients ?

Pour la soumission d'un nouvel ingrédient se référer au **Tutoriel Greenportal**.

Les points importants à noter :

- Si vous avez plusieurs fournisseurs pour un même ingrédient, vous devez soumettre chaque couple fournisseur/nom commercial dans la déclaration de l'ingrédient
- Si un ingrédient est utilisé à la fois selon ECOCERT et selon COSMOS, il devra être soumis et validé séparément, donc sur deux lignes de la liste ingrédient. Dans le cas de multifournisseurs, l'ensemble des couples fournisseur/référence commerciale devra être validé selon chaque référentiel.
- Si certains de vos ingrédients sont fournis par votre donneur d'ordre renseignez le dans la case commentaire.
Si le fabricant d'une matière souhaite que les informations du questionnaire restent confidentielles, il est possible de nous faire parvenir directement les documents par mail. Ces documents ne seront alors pas ajoutés sur le Greenportal et seul le statut de la validation finale sera affiché.

NB : il est possible de dupliquer un ingrédient déjà soumis pour en créer un nouveau (modification du référentiel, du nom commercial ou INCI, etc).

B. Quels sont les documents nécessaires à la validation des ingrédients ?

Chaque ingrédient doit être validé par Ecocert. Plusieurs documents doivent être soumis via le Greenportal en fonction de la nature de l'ingrédient :

CPAI : Chemically Processed Agro Ingredient (agro ingredient chimiquement transformé)
DLS : Dynamic Light Scattering (diffusion dynamique de la lumière, il s'agit d'une méthode d'analyse)
FDS : Fiche de Données de Sécurité
FT : Fiche Technique
F305 : Fichier Excel formule extrait
F383 : Formulaire pour les CPAI
F400 : Formulaire pour les ZnO et TiO2
GP : Greenportal
MEB : Microscopie Electronique à Balayage (méthode d'analyse)
OC : Organisme de certification
QMP : Questionnaire de Matière Première

		Quelle déclaration sur le Greenportal ?	Vérification selon le référentiel ECOCERT	Vérification selon le référentiel COSMOS
1	Ingrédient présent sur la liste des ingrédients approuvés selon le référentiel ECOCERT	INGREDIENT ISSU D'UNE PRESTATION DE VERIFICATION DE MATIERE PREMIERE	Déjà vérifiée selon ECOCERT / aucun document nécessaire	Cf cas n°15
2	Ingrédient présent sur la liste des ingrédients approuvés selon le référentiel COSMOS (par ECOCERT)		Cf cas n°15	Déjà vérifiée selon COSMOS / aucun document nécessaire
3	Ingrédient présent sur la liste des ingrédients approuvés selon le référentiel COSMOS (par un autre organisme)	INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION	Cf cas n°15	Déjà vérifiée selon COSMOS / aucun document nécessaire Commentaire « Prestation COSMOS autre OC »
4	Composition parfumée d'un parfumeur engagé auprès d'ECOCERT	PARFUM ISSU D'UNE PRESTATION DE VERIFICATION DE PARFUMS	Aucun document nécessaire / prise de contact par votre chargé d'affaires	
5	Composition parfumée d'un autre parfumeur	INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION	QMP + FT + FDS	
6	Ingrédient de synthèse listé		FT + FDS	
7	Ingrédient issu de l'Agriculture Biologique		Certificat bio + FT	Certificat bio + FT + F383 si CPAI
8	Ingrédient certifié bio selon un référentiel cosmétique		Certificat (selon ECOCERT ou COSMOS, SOIL, ICEA, BDIH, QF) + FT + FDS	Certificat ECOCERT ou COSMOS + FT + FDS + F383 si CPAI
9	Extrait aqueux		FT + Certificat bio /QMP et FDS le cas échéant + Si achat : F305 Si fabriqué : déclaration de la formule sur le GP	
10	Extrait non aqueux		FT + Certificat bio /QMP et FDS le cas échéant + Si achat : F305 Si fabriqué : déclaration de la formule sur le GP	
11	Ingrédient minéral /d'origine minérale listé	QMP + FT + FDS		
12	Ingrédient d'origine minérale non listé	Doit faire l'objet d'une étude par les comités		
13	TiO2 et ZnO utilisés comme filtre UV	INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION	QMP + FT + FDS + F400	NON ACCEPTE
14	TiO2, ZnO non filtre UV CeO, silice		QMP + FT + FDS + F400	QMP + FT + FDS + MEB + DLS (avec conclusions)
15	Autre ingrédient		QMP + FT + FDS	

1. Ingrédient issu d'une prestation de vérification de matière première

Si vous souhaitez utiliser une matière première approuvée sur la base internet (ECOCERT et COSMOS) disponible à l'adresse suivante : <http://ap.ecocert.com/ecoproducts/> (identifiant client et mot de passe identiques à ceux de la connexion au Greenportal / Portail Client), soumettre sur le Greenportal un **INGREDIENT ISSU D'UNE PRESTATION DE VERIFICATION DE MATIERE PREMIERE** et rechercher la Matière première par son nom commercial, le nom de son fournisseur **ou** son nom INCI/Chimique en complétant le champ concerné. Il s'agit de toutes les matières premières approuvées par ECOCERT pour les deux référentiels. Aucun document n'est nécessaire.

Si vous souhaitez utiliser une matière approuvée sur la base COSMOS <http://www.cosmos-standard-rm.org/> (mot de passe : COSMOSRM) par un autre organisme certificateur qu'Ecocert, soumettre sur le Greenportal un **INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION** et soumettre l'ingrédient (même nom commercial et fabricant que sur la base). Mettre en commentaire : « prestation COSMOS autre organisme ». Aucun document n'est nécessaire.

Une attestation selon le référentiel Ecocert n'est pas reconnue pour une validation selon le référentiel COSMOS (et inversement).

Attention, ce document n'est pas un certificat biologique.

Exemple d'attestation Ecocert pour les deux référentiels Ecocert et COSMOS :



**CONCLUSION DE VERIFICATION DE MATIERES PREMIERES SELON
LE REFERENTIEL ECOCERT ET COSMOS DES COSMETIQUES
ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES**
CE DOCUMENT N'EST PAS UN CERTIFICAT BIOLOGIQUE

Société : **Client XXX**

Demande n° 2996

F-PIC-057 Le présent document doit être restitué sur simple demande. Seul l'original signé est valable.

Page 1 sur 1

Si elles sont conformes, les matières premières peuvent être utilisées dans les produits cosmétiques certifiés selon le référentiel Ecocert et COSMOS des Cosmétiques Ecologiques et Biologiques. Le demandeur est responsable de la conformité desdits produits à la législation générale en vigueur.

NOM de la matière première

Fonction : **XXXX**

INCI : **XXXXXX**

Conformité ECOCERT:	OUI	Ingrédient végétal :	X %	Ingrédient synthétique :	Y %		
Conformité COSMOS:	OUI	PPAI :	A %	CPAI :	B %	Greffon synthétique:	C %

Commentaires :

2. Parfums

Pour les parfums **dont les parfumeurs sont engagés** chez Ecocert, veuillez ajouter sur le Greenportal un **PARFUM ISSU D'UNE PRESTATION DE VERIFICATION DE PARFUMS**. Une liste déroulante des parfumeurs engagés est alors disponible, et il suffit simplement de sélectionner le parfumeur et d'indiquer la référence exacte du parfum. Le responsable de votre dossier prendra ensuite directement contact avec le parfumeur pour faire valider l'ingrédient.

Pour les parfumeurs non engagés, veuillez ajouter sur le Greenportal un **INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION**.

Joindre la fiche technique du parfum ainsi qu'un questionnaire matière première dûment complété et signé par le fabricant.

Tous les ingrédients entrant dans la composition ainsi que leur procédé d'obtention doivent y être renseignés ; s'il n'est pas possible de notifier les quantités exactes de chaque ingrédient, les pourcentages totaux d'ingrédients physiquement transformés et chimiquement transformés doivent être inscrits.

Attention : Pour COSMOS, seul le questionnaire d'Ecocert disponible en ligne ou les questionnaires COSMOS des autres organismes certificateurs sont recevables.

3. Ingrédients de synthèse

Veuillez soumettre sur le Greenportal un **INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION**.

Les ingrédients de synthèse listés ci-dessous sont acceptés, veuillez à nous transmettre une fiche technique et une fiche de sécurité pour leur validation. Le questionnaire de matière première ECOCERT ou COSMOS n'est pas nécessaire pour ces ingrédients.

Ingrédient (Nom INCI)	Fonction
Benzoic acid et ses sels	Conservateur
Benzyl alcohol	Conservateur
Dehydroacetic acid et ses sels	Conservateur
Salicylic acid et ses sels	Conservateur
Sorbic acid et ses sels	Conservateur
Tetrasodium glutamate diacetate	Séquestrant (restriction d'usage « séquestrant savon » pour COSMOS)
Tertiary butyl alcohol	Dénaturant (sous dérogation)
Isopropyl alcohol	Dénaturant (sous dérogation)
Denatonium benzoate	Dénaturant (sous dérogation)

Dans le cas d'une obligation légale, l'utilisation d'un dénaturant non conforme au référentiel sera étudiée sur dossier par les comités.

4. Ingrédients issus de l'Agriculture Biologique

Veuillez soumettre sur le Greenportal un **INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION**.

Vous devez nous fournir un certificat attestant du respect du mode de production biologique sur lequel figure l'ingrédient à valider. La licence du fournisseur ne suffit pas

pour valider ces ingrédients. Veuillez également nous fournir une fiche technique précisant la composition exacte de l'ingrédient.

Pour COSMOS uniquement, vous devez également nous fournir le formulaire **F383(COS) - Information Complémentaire ingrédient biologique chimiquement transformé** s'il s'agit d'un ingrédient chimiquement transformé (éthers, acides gras, etc.).

Veuillez noter qu'il existe pour COSMOS une liste d'ingrédients (Annexe VI et VII) qui doivent nécessairement être biologiques si utilisés dans la fabrication de produits certifiés sous le grade COSMOS ORGANIC.

Attention :

- Vérifier que vos certificats ont été délivrés par des organismes certificateurs reconnus pour les référentiels NOP, JAS, Réglementation Européenne, etc.
- Un ingrédient certifié en Agriculture Biologique contenant un élément non autorisé (ex : viande animale, etc) ne peut pas être accepté.
- Un échantillon d'un ingrédient bio ne peut pas être utilisé en fabrication (non couvert par la certification). Tout produit ou ingrédient comportant une mention du type : « échantillon gratuit - ne peut être vendu » sera considéré comme un échantillon.
- Il est possible de reconstituer tout jus natif déshydraté à sa teneur initiale (ex : lait, aloé...). Si celui-ci était certifié, le jus reconstitué serait également compté en bio sauf si le jus initial ou déshydraté contenait un additif. Pour COSMOS, la reconstitution doit se faire avant l'ajout à la formulation.

5. Ingrédients certifiés selon un référentiel Cosmétique

Veuillez soumettre sur le Greenportal un **INGRÉDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION**.

Vous devez joindre à la soumission une fiche technique et un certificat en cours de validité sur lequel figure l'ingrédient en question.

Pour COSMOS uniquement, vous devez également nous fournir le formulaire **F383(COS) - Information Complémentaire ingrédient biologique chimiquement transformé** s'il s'agit d'un ingrédient chimiquement transformé (alcool, glycérine, huile hydrogénée...).

Les matières premières certifiées en cosmétique doivent contenir des ingrédients biologiques sans minimum requis.

Attention :

Pour une validation selon le référentiel Ecocert, seuls les certificats cosmétiques Ecocert, cosmétiques COSMOS ou les certificats cosmétiques des autres membres de l'ASBL COSMOS selon leur propre référentiel (Soil Association, ICEA, Qualité France, BDIH) sont reconnus.

L'ensemble des informations nécessaires à la validation doivent être disponibles (calculs d'extraits, etc.).

Pour une validation selon le référentiel COSMOS, seuls les certificats COSMOS ou cosmétiques Ecocert sont acceptés.

Un ingrédient certifié en cosmétique selon le référentiel COSMOS mais contenant un élément non autorisé pour le référentiel Ecocert (ex : oxyde d'étain), ne peut pas être accepté pour le référentiel Ecocert.

Un ingrédient certifié en cosmétique selon le référentiel COSMOS mais contenant des ingrédients tels que absolu, concrète, ou résinoïde extrait avec un solvant entraînant une restriction (Annexe V.2), ne peut être utilisé que pour des produits certifiés COSMOS

NATURAL et non pour des produits certifiés COSMOS ORGANIC ou des produits certifiés selon le référentiel Ecocert.

6. Extraits végétaux

Veillez soumettre sur le Greenportal un **INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION**.

Si vous **fabriquez** cet extrait, la soumission sera à faire en deux étapes :

- 1- Soumettre les ingrédients rentrant dans sa composition
- 2- Soumettre la formule correspondante à l'ingrédient (guide de validation formules **TS012 – formules**)

Si vous **achetez** cet extrait, vous devez soumettre l'extrait en ajoutant en fichiers joints la formule Excel correspondante.

En plus de cette spécificité les mêmes règles que pour les autres ingrédients s'appliquent :

- extrait certifié : soumettre certificat et fiche technique
- extrait non certifié : soumettre questionnaire, fiche technique et fiche de sécurité

Pour les ingrédients de type extraits végétaux aqueux (hydrolats, extraits hydro alcooliques, extraits hydro glycérinés...), veuillez soumettre :

- Ecocert : Formule Ecocert Extrait ; formulaire Excel correspondant : **F305(GC) - Formule extrait végétaux aqueux ECOCERT**
- COSMOS : Formule Cosmos Extrait Aqueux ; formulaire Excel correspondant : **F305(COS) - Formule extrait aqueux COSMOS**

Pour les extraits non aqueux (macérats, etc), veuillez soumettre :

- Ecocert : Formule produit ; formulaire Excel correspondant : **F007(GC) - Formule Pdt Fini ECOCERT**
- COSMOS : Formule COSMOS Extrait non Aqueux ; formulaire Excel correspondant : **F306(COS) - Formule extrait NON aqueux COSMOS**

7. Autres ingrédients

Veillez soumettre sur le Greenportal un **INGREDIENT NON ISSU D'UNE PRESTATION**.

Pour tout autre ingrédient, veuillez joindre une fiche technique, une fiche de données de sécurité et un questionnaire matière première dûment complété et signé par votre fabricant. Il est important de pouvoir connaître la nature de tous les composants ainsi que leur procédé d'obtention.

Si votre ingrédient est un extrait ou en contient, veuillez fournir également les fiches formules présentées dans le paragraphe 6.

Les auxiliaires sont également soumis à validation et ne doivent pas être fabriqués en mettant en œuvre des procédés interdits.

On entendra par auxiliaire tout composé intentionnellement utilisé en quantité nécessaire et suffisante pour permettre, faciliter ou optimiser une étape de la fabrication d'un ingrédient mais qui ne se retrouve pas dans l'ingrédient au final.

Ex : catalyseur

Attention :

- Pour COSMOS, seul le questionnaire d'Ecocert disponible en ligne ou les questionnaires COSMOS des autres organismes certificateurs sont recevables.
- Une base émulsionnée n'est pas considérée comme un ingrédient.
- La soude et la potasse mercurielles sont autorisées par dérogation jusqu'au 31/12/2016 pour Ecocert et COSMOS.

Les points importants à noter :

- Le questionnaire de matière première **doit être signé par le fabricant** ET NON par le distributeur de la matière première.
- Dans le cas d'une fermentation/biotechnologie, une déclaration des constituants du milieu de fermentation/de culture est obligatoire.
- L'utilisation d'un parfum/colorant de synthèse n'est pas autorisée, et ce qu'elle qu'en soit la quantité.
- Les ingrédients d'origine minérale autorisés sont listés dans la fiche explicative TS034 pour le référentiel Ecocert et dans l'annexe IV pour le référentiel COSMOS. L'utilisation d'un autre ingrédient d'origine minérale doit être soumise aux comités via la présentation d'un dossier technique.
 Pour Ecocert, veuillez faire compléter le formulaire **F400(GC) - attestation complémentaire pour minéraux** pour les TiO2 et ZnO.
 Pour COSMOS, les TiO2 et ZnO ne peuvent pas être utilisés en tant que filtre solaire, et ce quel que soit leur répartition en taille.
 Pour toute autre utilisation, ces deux ingrédients - ainsi que le CeO2 et la silice - sont acceptés sous réserve que le fabricant puisse fournir une analyse DLS (diffusion dynamique de la lumière) **ET** une analyse MEB (microscopie électronique à balayage pour justifier du caractère non nanoparticulaire).
- Un échantillon de matière première non bio peut être accepté en fabrication si la traçabilité est conforme sur étiquette/bon de livraison.

8. Exemples du calcul de bio pour les ingrédients chimiquement transformés

Exemple 1 : Masses incorporées de certains réactifs inconnues (Flux continu de H2 par exemple)

Hydrogénation huile d'olive bio :

% bio = Masse molaire des greffons bio de l'huile d'olive hydrogénée / Masse molaire de l'huile d'olive hydrogénée.

Dans ce cas les greffons bio de l'huile d'olive hydrogénée proviennent de l'huile d'olive bio → on prend donc la Masse molaire de l'huile d'olive bio.

	Huile d'olive bio	Hydrogène	Huile hydrogénée
Masse Molaire (g/mol)	885	2	891
Masse engagée (kg)	100	?	100.7

$$\% \text{ bio} = 885/891 \times 100 = 99.3\%$$

Exemple 2 : Masses incorporées connues

Réaction entre une huile hydrogénée d'olive bio et un alcool non bio :

% bio de l'ingrédient = Masse des réactifs bio / Masse de tous les réactifs.

Le % bio est pondéré par les réactifs bio et non bio recyclés ou éliminés, et par la teneur en matière active finale.

% bio = (m réactif bio - m réactif bio recyclés/éliminés) / (m réactif - m réactif recyclés/éliminés) x % de matière active.

m = masse

Informations fournies par le fabricant :

% bio de l'huile hydrogénée : 99.3%.

Pas de recyclage/élimination ni des réactifs, ni des sous-produits.

Pas d'eau, % matière active : 100%.

	Huile d'olive hydrogénée	Alcool	Ester
Masse Molaire (g/mol)	891	270	537
Masse engagée (kg)	100	90.9	180.8

$$\% \text{ bio} = (100 \times 0.993 - 0) / (100 + 90.9 - 0) \times 100 = 52\%$$